Association Occitarame Sète

Compte-rendu du CA du 4 juin 2024

Présents : Elsa Cori, Gilles Francou, Frédérique Gallois, Pierre Gautheret, Jacques Giverneau, Pierre Govignon, Stella Guardiola, Thérèse Moizan.

Excusé : Jean Paul Ingremeau.

Secrétaire de séance : Gilles Francou

1. **Facebook**
   Le principe souhaité est le suivant :
   Création d'une page nommée '**Occitarame**' administrée par au minimum 2 personnes de l'association, cela pour palier à l'absence d'une ou de l'autre personne.
   Page ouverte **au public** permettant ainsi aux personnes de faire des publications en relation avec notre activité. **Publications avant parution validées par les administrateurs**.
   Jean-Paul a la charge de ce projet. Bien que la page soit créée, elle ne correspond pas encore à l'ensemble des spécifications souhaitées. Le sujet reste ouvert.

2. **Site Internet**
   Elsa, Frédérique et Gilles en charge de ce projet se sont réunis ce lundi 03 juin afin de fournir au prestataire 'Infolien' les divers éléments nécessaires à la création de notre nouveau site internet. Infolien attend ces éléments pour le 15 juin. En effet cette société a planifié son intervention pour la deuxième quinzaine de Juin.

3. **Rangement du local**
   Stella a fait l'inventaire des vêtements en stock.
   Elle a procédé à son rangement dans l'unique armoire. Force est de constater qu'une seule armoire n'est pas suffisante. Il a été donc convenu d'acheter une autre armoire et aussi d'une étagère. Pierre Gautheret et Gilles ont la charge de l'achat et du montage de l'armoire. En ce qui concerne l'étagère, Pierre Gautheret en a une en stock, si celle-ci ne correspond pas aux attentes un achat sera effectué par les mêmes personnes.
   En ce qui concerne le stock composé de sweat shirt rouge, de tee shirt blanc et de tee shirt rouge , le souhait est de le vider. Une nouvelle proposition sera effectué auprès de nos adhérents pour la vente de ces vêtements. Cependant en ce qui concerne les tee shirt rouge floqués de notre logo, il a été décidé que ce stock sera complété et servira pour la dotation à tous les adhérents de la prochaine saison (2024-2025).
   Jacques nous fait remarquer que la veste des barreurs n'est pas assez chaude et qu'il serait souhaitable que les barreurs aient un équipement plus adapté pour la période hivernale surtout pendant les horaires du soir. Sa proposition a été retenue, et effectivement une étude sera effectuée afin de fournir à nos barreurs une veste chaude et des chaussures (fourrées,étanches,anti-dérapentes).

4. **Vogalonga**

   Pierre-Jean Sadde a transmis au CA un document qui décline l'organisation et le déroulement concernant l'équipage qui s'est rendu cette année pour la Vogalonga à Venise. Ce document très détaillé pourra servir de fil rouge les prochaines années pour cet évènement.

   Gilles propose que les frais engagés pour la décoration de la barque soient pris en charge par le club, décorations utilisables pour les autres années voire pour d'autres évènements. Après discussion et vote, cette proposition est acceptée à la majorité. Thérèse, trésorière, établera un chèque pour le remboursement au bénéfice de Pierre-Jean Sadde.

5. **Règlement intérieur**

   Le règlement intérieur fera l'objet d'une révision. Aussi il a été demandé à chaque personnes du CA de faire une première lecture/analyse en vue de la prochaine réunion du CA.

6. **Escale à Sète**

   Frédérique a préparé un courrier pour Directeur Général d'Escale à Sète, M. Wolfgang Idiri.

   Pierre Govignon propose plutôt dans les termes de la lettre une demande de RDV. Frédérique va rectifier le courrier et l'orientera plutôt vers une demande de rencontre.

7. **Voix Vives**

   Corinne Bertes a adressé un e-mail au CA dans lequel elle souhaite, cette année encore, s'occuper en collaboration avec le groupe Festirame de l'organisation des voix vives.

   Le CA accepte sa demande et la remercie pour son engagement.

8. **Festivités**

   A ce jour , les évènements recencés et à organiser par le groupe Festirame

   a) Pique-Nique à la plage :

   Comme l'année dernière et le franc succès , la CA demande au groupe Festirame d'organiser un **pique-nique à la plage pour le 28 juin**. Basé sur le même principe que l'année dernière. L'association participera financièrement aux boissons

   b) Sortie pour la Saint Pierre en Juillet

   c) Feu d'artifice de la Saint Pierre en Juillet

   d) Feu d'artifice de la Saint louis en août.

9. Bilan financier

   Thérèse nous présente le bilan, solde en compte : 2.682,39 euros

10. Ouverture de la rame aux Adolescents :
    Elsa nous fait part de son projet de mettre en place un créneau pour un groupe d'adolescent issus du cadre de l'éducation nationale.
    Cela permettrait ainsi de faire connaitre la discipline de la rame traditionnelle et ainsi d'en faire la promotion.
    A la lecture des statuts, il est possible d'accepter des mineurs à partir de 12 ans.
    Thérèse va se rapprocher de l'assurance afin de confirmer la couverture des responsabilités et assurances.

Fin du CA.

Prochain CA fixé au mardi 09 juillet 2024.